

15.14 Règlements relatifs aux véhicules automobiles et à la circulation routière, 1979

Province ou territoire	Age minimum pour le permis de conduire	Genre de permis ¹	Renouvellement du permis	Protection automobile	Limites de vitesse ²
Terre-Neuve	16 (motocyclette) 17 (automobile ou camion)	Par classes ¹	Tous les trois ans le jour de l'anniversaire du titulaire	Assurance obligatoire (minimum de \$75,000 pour la responsabilité civile)	90 km/h ²
Île-du-Prince-Édouard	16	Chauffeur Conducteur	Tous les deux ans à la fin du mois de l'anniversaire du titulaire	Assurance obligatoire Caisse d'indemnisation des victimes d'accident d'automobile	80 km/h
Nouvelle-Écosse	16	Chauffeur Conducteur	Tous les trois ans à la fin du mois de l'anniversaire du titulaire	Caisse d'indemnisation des victimes d'accident d'automobile	80 km/h
Nouveau-Brunswick	16 ³	Par classes ¹	Tous les deux ans à la fin du mois de l'anniversaire du titulaire	Caisse d'indemnisation des victimes d'accident d'automobile	80 km/h (sauf indication contraire)
Québec	16 (cours de conduite automobile obligatoire) 18 (5 mois avec permis d'apprenti ou cours de conduite)	Par classes ¹	Tous les deux ans: les années impaires pour ceux qui sont nés une année impaire; les années paires pour ceux qui sont nés une année paire	Assurance obligatoire	90 km/h
Ontario	16	Par classes ¹	Tous les trois ans le jour de l'anniversaire du titulaire	Caisse d'indemnisation des victimes d'accident d'automobile	100 km/h (sauf indication contraire)
Manitoba	16 ³	Par classes ¹	Tous les ans à la fin du mois de l'anniversaire du titulaire	Assurance obligatoire	90 km/h (sauf indication contraire)
Saskatchewan	16 ³	Par classes ¹	Tous les ans à la fin du mois de l'anniversaire du titulaire	Assurance obligatoire	80 km/h (sauf indication contraire)
Alberta	16 ³	Conducteur	Tous les cinq ans le jour de l'anniversaire du titulaire ⁴	Assurance obligatoire	100 km/h (jour) 90 km/h (nuit) (sauf indication contraire)
Colombie-Britannique	16	Par classes ¹	Tous les cinq ans le jour de l'anniversaire du titulaire	Assurance obligatoire	80 km/h
Yukon	16 ³	Par classes ¹	Tous les trois ans le jour de l'anniversaire du titulaire ^{4,5}	Assurance obligatoire (minimum de \$75,000 pour la responsabilité civile et les dommages-intérêts)	90 km/h (sauf indication contraire)
Territoires du Nord-Ouest	16	Par classes ¹	Tous les ans le 31 mars	Assurance obligatoire	90 km/h (sauf indication contraire)

¹L'octroi de permis de conduire par classes fait partie d'un programme national visant à faire correspondre les aptitudes, l'expérience et les responsabilités du conducteur avec le genre de véhicule conduit, par exemple automobiles, motocyclettes, autobus ou gros camions et semi-remorques. Plusieurs provinces ont adopté ce plan, abandonnant ainsi le permis de chauffeur pour le remplacer par un permis de conduire d'une classe donnée.

²Les limites de vitesse sont inférieures dans les cités, villes et villages.

³Pour certains types de véhicules, l'âge minimum est de 18 ans.

⁴Tous les ans, lorsqu'il faut produire un rapport médical.

⁵Tous les ans dans le cas des postulants âgés de 70 ans et plus, pour certaines classes de permis.